



SERVICE CONTROLE CLIENT

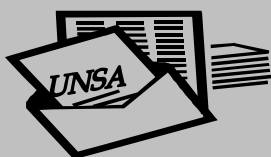
19, Bd de Sébastopol - 75001 PARIS
Tél : 01.42.33.60.48 - Int. 53 840 - 53 861
Fax : 01.42.33.17.63 eMAIL : satratp@free.fr

UNSA COMMERCIAL - SCC - GATC

Site Internet : <http://www.sat-ratp.fr>

**AGENTS DU SCC  VOTRE VOTE SERA CAPITAL
POUR L'AVENIR IMMEDIAT DANS VOTRE UNITE**

SPECIAL 2ème TOUR




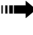










SPECIAL 2ème TOUR

Le 3 décembre 2009, ont eu lieu les élections au **SCC**, nouvelle unité créée depuis peu.

Malheureusement, ce scrutin a été marqué par un taux d'abstention très élevé, entraînant un 2^{ème} tour chez les opérateurs.

A l'Encadrement, notre collègue Stéphane AMAR de la liste **UNSA**, a été brillamment élu dès le 1^{er} tour. Nous le félicitons et remercions les agents d'Encadrement ayant voté pour les listes **UNSA**.

Le résultat au 1^{er} tour Opérateurs est le suivant :

	UNSA		104
	SUD		114
	Indépendants		66
	CGT		63
	FO		41
	CFDT/CFTC		35

Commentaire de l'UNSA-COMMERCIAL : Le vote du 1^{er} tour est parfaitement logique. Les deux seules organisations syndicales étant restées constante sur leur position, arrivent en tête :

- SUD, pour la contestation,
- L'UNSA, pour la négociation du Protocole et l'obtention de nouvelles avancées pour les agents.

Perspectives pour le 2^{ème} tour :



Le 2^{ème} tour se profile déjà. Le matériel de vote arrivera chez les agents à partir du 07/12/2009.

Votre vote sera capital pour l'avenir immédiat de l'Unité :



Soit, vous votez pour un syndicalisme ultra contestataire qui n'offre aucun débouché et ne propose aucune amélioration, mais qui, il faut le dire, est constant dans sa politique.



SOIT, vous votez pour l'UNSA-COMMERCIAL et nous continuerons à engranger des améliorations des conditions de travail et de rémunération, comme cela vient d'être le cas pour l'équipe grande Nuit du SCC. Jugez plutôt !

Les agents de l'équipe grande Nuit nous ont mandatés pour leur obtenir une augmentation de **5 euros par jour, soit 100 euros par mois**. Après une alarme sociale et un constant d'accord, nous avons obtenu gain de cause, mais qu'elle ne fut pas notre surprise de voir la CGT, les Indépendants et la CFDT demander l'annulation de cette mesure uniquement parce que c'était l'**UNSA-COMMERCIAL** qui avait obtenu des avancées. Cette situation est lamentable ! Nous avons trouvé une solution avec la Direction et les agents de grande Nuit n'ont pas été lésés, mais il s'en est fallu de très peu. Seul, le syndicat SUD a été correct et s'est félicité auprès des agents des mesures ayant été obtenues par notre organisation syndicale.

Dans la même audience avec la Direction, un deuxième point a pu être acté :

⇒ **Appel à candidature pour les agents du SCC pour la nuit du 31 décembre 2009 :**

Après avoir obtenu que les agents du **SCC** puissent travailler sur les jours fériés (rappelons que du temps du CSB, les agents étaient mis en TC d'office), c'est avec une certaine satisfaction que nous avons obtenu gain de cause pour la nuit du 31/12/2009.

L'ensemble de l'équipe grande Nuit du SCC percevra la somme de plus de **300 euros, ainsi que la prime Réveillon** pour la première fois de l'histoire, alors qu'au CSB, ils ne la percevaient jamais.

De plus à notre demande, un appel à candidature va être publié pour les agents du **SCC** formés à la canalisation.

Tout le monde ne pourra être pris, tout le monde n'est pas formé, mais l'important est d'avoir pu trouver une solution pour que les agents du **SCC** puissent postuler dès cette année et permettre une solution pérenne pour les années futures.

D'autres points seront négociés dans les prochains mois :

⇒ **Carrières et primes.**

⇒ **Augmentation de la prime Qualité de Service pour atteindre 3 000 euros :**

Cette prime Qualité de Service à **3 000 euros** au lieu de 2 400 euros aujourd'hui, avait été revendiquée en son temps par l'**UNSA**.

Le compromis issu de la négociation avait permis l'obtention de 2 400 €uros, mais la Direction aujourd'hui, se montre gourmande. Elle attribue une prime de 4,91 €uros par jour aux agents et aimerait que ces derniers produisent un maximum.

Sur les critères d'attribution de la prime Qualité de Service, il existe des malus liés à l'absentéisme et à la production.

Pour l'**UNSA**, il doit y avoir une clause nouvelle de bonus à hauteur de 600 €uros, afin de porter la prime à 3 000 €uros et ce, dès l'année 2010, sinon la Direction en aura pour ses 4,91 €uros par jour et pas un sou de plus.

⇒ **Ouverture des N13 et N14 dans le cadre de la deuxième partie de carrière :**

L'**UNSA** revendique depuis plusieurs années, la création des N13 et N14. La Direction Générale nous affirmait il y a peu, que dans le cadre de la Transversalité et la Multimodalité des métiers, qu'il y aurait possibilité d'accéder à notre demande.

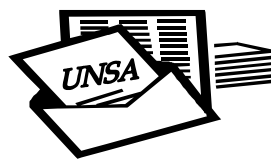
Depuis les choses se sont accélérées avec la future création du département Espaces et Services et la Transversalité des métiers commerciaux par la création d'un métier commercial unique.

La Multimodalité des agents du contrôle au travers du projet SCOR, a été réalisée. Rien ne s'oppose plus à la création des N13 et N14, dans le courant de l'année prochaine.

Le 17 décembre 2009 —————> **Vous avez la possibilité de porter à la première place au SCC, le seul syndicat à proposer des mesures concrètes et à obtenir dans le cadre du dialogue social, des avancées importantes (comme ce fut le cas dernièrement pour les équipes de grande Nuit du SCC).**

Le 17 décembre 2009 —————> **L'UNSA-COMMERCIAL a besoin de vous pour peser sur l'avenir, afin d'obtenir des avancées nouvelles.**

Le 17 décembre 2009 —————> **VOTEZ UNSA**



AVEC L'UNSA-COMMERCIAL, C'EST

PROPOSER

NEGOCIER

S'OPPOSER